



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 6

Le quinze avril deux mille vingt-quatre, dix-huit heures quarante-cinq, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 28 mars 2024

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU*, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Marika VAN HAAFTEN, Jean-Philippe ROMAIN, Vanessa POTELOIN, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Madame Dominique GARNIER a donné procuration à madame Valérie DUMONT ;

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à madame Martine LAUNAY ;

Monsieur Franck GIRARD a donné procuration à monsieur Régis LEMESLE ;

Madame Carole DAINNE a donné procuration à madame Martine BRETON ;

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 14* / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 18 avril 2024

Madame Potelein est invitée à s'installer à la table des délibérations.

Objet : Compte administratif 2023

Rapporteur : monsieur LE BOLU

« L'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le maire... avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Suivant les dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président ».

Madame Dumont est élue, à l'unanimité, présidente pour ce point de l'ordre du jour.

La balance générale des comptes 2023 fait apparaître :

<input type="checkbox"/> un résultat de fonctionnement reporté de	: + 4 121 150,54 €
<input type="checkbox"/> un excédent de fonctionnement 2023 de	: + 642 774,36 €
<input type="checkbox"/> un résultat d'investissement reporté de	: - 18 912,58 €
<input type="checkbox"/> un excédent d'investissement 2023 de	: + 457 587,77 €
soit un résultat de clôture de	: + 5 202 600,09 €
<input type="checkbox"/> reste à réaliser en dépenses d'investissement	: - 80 000,00 €
<input type="checkbox"/> reste à réaliser en recettes d'investissement	: + 134 173,00 €
soit un résultat définitif de	: + 5 256 773,09 €

(+ 1 135 622,55 € par rapport à 2022).

Section de fonctionnement 2023

Les dépenses et recettes (hors excédent antérieur reporté) de fonctionnement 2023 se sont respectivement élevées à 3 166 770,10 € et 3 809 544,46 €, soit un excédent au titre de l'exercice de 642 774,36 € (510 721,95 € en 2022, soit + 25,85 %).

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice, 3 166 770,10 €, ont enregistré une hausse de 6,07 % (+ 181 227,39 €) par rapport à 2022 (2 985 542,71 €).

Les charges réelles de fonctionnement (donc non compris les amortissements et autres opérations d'ordre de transfert entre sections) se sont élevées à 2 962 974,39 € (2 694 195,57 € en 2022), enregistrant ainsi une hausse de 268 778,82 €, soit + 9,98 % vis-à-vis de l'exercice précédent.

En 2023, la poursuite de l'inflation impactant de manière très importante les tarifs de l'énergie et, par voie de ricochet, des produits, fournitures et services ainsi que la revalorisation indiciaire des traitements de la fonction publique de + 1,5 % au 1^{er} juillet (après + 3,50 % au 1^{er} juillet 2022) et le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat tendent à expliquer cette situation.

Evolution des différents chapitres :

- *les dépenses à caractère général (011) : 1 108 352,84 € (+ 121 483,97 €, soit + 12,31 %)* :
 - o les achats et variations de stocks (60) : 601 662,31 € (+ 93 990,23 €, soit + 18,51 %) ;
 - o les services extérieurs (61) : 315 643,88 € (+ 33 103,60 €, soit + 11,72 %) ;
 - o les autres services extérieurs (62) : 174 475,65 € (- 7 884,86 €, soit - 4,32 %) ;
 - o les impôts et taxes (63) : 16 571,00 € (+ 2 275,00 €, soit + 15,91 %) ;
- *les charges de personnel (012) : 1 551 325,08 € (+ 134 237,57 €, soit + 9,47 %) ;*
- *l'atténuation de produits (014) : 36 647,00 € (+ 22 147,00 €, soit + 152,74 %) ;*
- *les autres charges de gestion courante (65) : 265 549,47 € (- 7 480,26 €, soit - 2,74 %) ;*
- *les charges financières (66) : 0,00 € (- 1 676,26 €, soit - 100,00 %) ;*
- *les charges exceptionnelles (67) : 0,00 € (- 1 033,20 €, soit - 100,00 %) ;*
- *les dotations aux amortissements et provisions semi-budgétaires (68) : 1 100,00 € (+ 1 100,00 €) ;*
- *les opérations d'ordre de transfert entre sections (042) : 203 795,71 € (- 87 551,43 €, soit - 30,00 %).*

Les recettes totales de fonctionnement de l'exercice, 3 809 544,46 €, ont enregistré une hausse de + 8,96 % (+ 313 279,80 €) par rapport à 2022 (3 496 264,66 €).

Les recettes réelles de fonctionnement (donc non comprises les opérations d'ordre de transfert entre sections au chapitre 042 se rapportant à la quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat à l'article 777 pour 1 212,48 €) se sont établies à 3 808 331,98 €, soit une progression de + 12,07 % (+ 410 081,53 €).

Evolution des différents chapitres :

- *l'atténuation de charges (013) : 1 517,29 € (- 5 219,99 €, soit - 344,03%) ;*
- *les produits des services et du domaine (70) : 146 715,59 € (+ 8 241,59 €, soit + 5,62 %) ;*
- *les impôts et taxes (73) : 3 236 422,53 € (+ 340 266,31 €, soit + 10,52 %) ;*
- *les dotations et participations (74) : 266 204,66 € (+ 53 434,25 €, soit + 20,07 %) ;*
- *les autres produits de gestion (75) : 149 804,75 € (+ 9 774,54 €, soit + 6,52 %) ;*
- *les produits exceptionnels (77) : 2 667,16 € (- 1 515,17 €, soit - 56,81 %) ;*
- *les opérations d'ordre de transfert entre sections (042) : 1 212,48 € [- 96 801,73 € écritures d'ordre sur cessions pour 1 212,48 € (reprise sur subvention FIPHP 2022)] ;*
- *les reprises provisions semi-budgétaires (78) : 5 000,00 € (+ 5 000,00 €) reprise sur provision 2021 pour risques sur créances non honorées.*

Le résultat issu des recettes totales (hors report de l'exercice antérieur) moins les dépenses totales s'établit à 642 774,36 € (résultats pour mémoire sur la décennie écoulée : 0,510 M€ en 2022, 0,965 M€ en 2021, 0,819 M€ en 2020, 1,112 M€ en 2019, 0,894 M€ en 2018, 1,241 M€ en 2017, 1,194 M€ en 2016, 1,032 M€ en 2015, 1,074 M€ en 2014, 1,223 M€ en 2013).

L'autofinancement brut (dont le montant est également celui de l'épargne nette depuis 2023 puisque la commune n'a plus de dette) constitué par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (3 808 331,98 €) et les dépenses réelles (2 962 974,39 €) s'élève à 845 357,59 € (autofinancement pour mémoire sur la décennie écoulée : 0,644 M€ en 2022, 1,120 M€ en 2021, 0,909 M€ en 2020, 1,210 M€ en 2019, 0,994 M€ en 2018, 1,328 M€ en 2017, 1,246 M€ en 2016, 1,119 M€ en 2015, 1,075 M€ en 2014, 1,302 M€ en 2013).

Chapitre	Article	Compte administratif 2023 Dépenses de fonctionnement	Crédits 2023 (y compris V.C.)	Emis 2023
011		Charges à caractère général	1 300 000,00	1 108 352,84
60		Achats et variation de stocks	673 000,00	601 662,31
	6042	achats de prestations de services	44 500,00	43 841,55
	60611	eau et assainissement	11 000,00	19 910,26
	60612	énergie - électricité	363 000,00	302 035,31
	60622	carburants	18 000,00	14 697,70
	60623	alimentation	63 000,00	64 511,13
	60628	autres fournitures non stockées	1 500,00	813,62
	60631	fournitures d'entretien	18 000,00	13 408,19
	60632	fournitures de petit équipement	35 000,00	31 897,24
	60633	fournitures de voirie	2 500,00	815,50
	60636	vêtements de travail	7 000,00	5 288,72
	6064	fournitures administratives	7 500,00	8 131,93
	6065	livres et abonnements bibliothèque	10 000,00	9 883,70
	6067	fournitures scolaires	13 000,00	12 930,89
	6068	autres fournitures	78 000,00	73 223,17
	6078	autres marchandises	1 000,00	273,40
61		Services extérieurs	411 000,00	315 643,88
	611	contrats de prestations de services	15 000,00	11 343,88
	6132	locations immobilières	2 500,00	0,00
	6135	locations mobilières	22 500,00	18 120,46
	61521	entretien de terrains	35 000,00	22 883,56
	615221	entretien de bâtiments publics	90 000,00	70 269,92
	615228	entretien des autres bâtiments	44 000,00	51 319,92
	615231	entretien de voiries	10 000,00	0,00
	615232	entretien et réparation de réseaux	4 500,00	7 227,30
	61524	entretien de bois et forêts	10 000,00	11 328,96
	61551	entretien du matériel roulant	20 000,00	18 821,14
	61558	entretien des autres biens	38 000,00	16 933,29
	6156	maintenance	58 000,00	48 166,01
	6161	assurances multirisques	14 000,00	13 305,42
	6162	assurance dommages construction	7 000,00	7 307,11
	6168	autres primes d'assurance	5 500,00	1 999,20
	617	études et recherches	5 000,00	2 382,00
	6182	documentation générale	2 000,00	1 748,96
	6184	versement aux organismes de formation	28 000,00	12 486,75
62		Autres services extérieurs	200 000,00	174 475,65
	6226	rémunération intermédiaire et honoraires	1 000,00	0,00
	6231	annonces et insertions	4 000,00	2 893,36
	6232	fêtes, cérémonies et animations	67 500,00	66 234,26
	6236	catalogues et imprimés	2 500,00	1 535,51
	6237	publications	17 000,00	10 228,98
	6238	divers	1 000,00	0,00
	6241	transports de biens	5 000,00	0,00
	6247	transports collectifs	5 000,00	3 632,76
	6251	voyages et déplacements	500,00	0,00
	6256	missions	1 500,00	1 249,79
	6257	réceptions	4 000,00	1 706,87
	6261	affranchissement	11 000,00	7 044,32
	6262	télécommunications	13 500,00	14 146,57
	627	services bancaires et assimilés	500,00	115,10
	6281	concours divers (cotisations)	1 000,00	868,82
	6282	frais de gardiennage	500,00	496,09
	6283	frais de nettoyage des locaux	60 000,00	61 771,76
	62878	remboursements à d'autres organismes	3 500,00	2 227,40
	6288	autres services extérieurs	1 000,00	324,06
63		Impôts - taxes et versements	16 000,00	16 571,00
	63512	taxes foncières	16 000,00	16 571,00

Chapitre	Article	Compte administratif 2023 Dépenses de fonctionnement	Crédits 2023 (y compris V.C.)	Emis 2023
012		Charges de personnel	1 555 000,00	1 551 325,08
62		Autres services extérieurs	14 000,00	15 336,68
	6218	autre personnel extérieur	14 000,00	15 336,68
63		Impôts - taxes et versements	38 000,00	37 440,17
	6331	taxe mobilité (ex transport)	17 200,00	16 829,59
	6332	F.N.A.L.	850,00	835,46
	6336	cotisations aux centres de gestion	17 400,00	17 250,78
	6338	autres impôts et taxes sur rémunérations	2 550,00	2 524,34
64		Charges de personnel	1 503 000,00	1 498 548,23
	6411	personnel titulaire	1 026 000,00	1 025 900,88
	6413	personnel non titulaire	52 000,00	51 543,87
	6417	apprenti-rémunération	2 000,00	204,42
	6451	U.R.S.S.A.F.	135 500,00	136 330,81
	6453	caisses de retraite	257 750,00	254 745,90
	6454	cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 153,40
	6455	assurance du personnel	14 000,00	13 845,58
	6456	versement au fonds national de compensation du supplément familial	2 400,00	0,00
	6457	cotisations sociales liées à l'apprentissage (A.T.)	50,00	3,70
	6458	cotisations organismes sociaux (C.N.A.S.)	7 700,00	7 914,67
	6475	médecine du travail, frais pharmaceutiques	3 600,00	5 905,00
014		Atténuation de produits	42 000,00	36 647,00
	739223	fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	17 096,00	11 743,00
	7489	versement, restitution sur autres attributions de participations	24 904,00	24 904,00
65		Autres charges de gestion courante	285 000,00	265 549,47
	6531	indemnités du maire et des adjoints	74 568,00	73 294,74
	6532	frais de missions	2 500,00	2 102,40
	6533	cotisation de retraite des élus	12 659,00	12 554,35
	6534	cotisations de sécurité sociale part patronale	8 403,00	8 118,88
	6535	formation des élus	5 292,00	0,00
	65372	cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	52,00	99,23
	6541	créances admises en non-valeur	1 065,00	0,00
	6542	créances éteintes	1 961,00	1 482,72
	65541	contributions aux organismes de regroupement (pour défense extérieure contre l'incendie à L.M.M.)	2 300,00	2 250,00
	6558	autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00
	657358	subventions aux autres groupements – S.I.V.O.M. Antonnière	30 000,00	27 038,11
	657362	subvention au C.C.A.S.	10 000,00	10 000,00
	6574	subventions aux associations et autres personnes de droit privé	135 000,00	128 520,00
	65888	charges diverses de gestion courante	200,00	89,04
66		Charges financières	0,00	0,00
	66111	intérêts des emprunts	0,00	0,00
67		Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00
	673	titres annulés sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00
68		Dotations provisions semi-budgétaires	5 000,00	1 100,00
	6817	dotation aux provisions pour dépréciation des créances de plus de 2 ans	5 000,00	1 100,00
022		Dépenses imprévues	105 000,00	
023		Virement à la section d'investissement	3 931 204,00	
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	203 796,00	203 795,71
	6811	amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles d'investissement	203 796,00	203 795,71
		TOTAL	7 430 000,00	3 166 770,10

Chapitre	Article	Compte administratif 2023 Recettes de fonctionnement	Crédits 2023 (y compris V.C.)	Emis 2023
013		Atténuation de charges	1 000,00	1 517,29
	6419	remboursement sur rémunération du personnel	1 000,00	1 517,29
70		Produits des services, du domaine	120 215,00	146 715,59
	70311	concessions du cimetière	875,00	1 385,00
	7062	redevances et droits de service à caractère culturel	4 440,00	5 894,00
	7066	redevance service à caractère social A.L.S.H. & Activ'Days	23 000,00	32 106,11
	7067	redevance péri scolaire (restauration scolaire)	89 775,00	103 193,86
	70688	autres prestations de services		331,20
	7078	autres marchandises	125,00	461,00
	70878	remboursement de frais par d'autres redevables	2 000,00	3 344,42
73		Impôts et taxes	2 785 000,00	3 236 422,53
	73111	taxes foncières, d'habitation et C.F.E.	1 479 760,00	1 464 999,00
	73112	cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	290 000,00	0,00
	73113	taxe sur les surfaces commerciales	658 830,00	910 182,00
	73114	imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	59 489,00	59 785,00
	7318	Autres impôts locaux ou assimilés		2 757,00
	73212	dotation de solidarité communautaire	20 000,00	25 752,00
	73221	F.N.G.I.R.	48 495,00	48 495,00
	73223	fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	13 000,00	41 013,00
	73224	fonds départemental D.M.T.O. pour communes de moins de 5000 habitants		36 691,37
	7351	taxe sur électricité	35 426,00	101 582,01
	7368	taxe locale sur la publicité extérieure	180 000,00	209 620,15
	7388	autres taxes divers (fraction de T.V.A. en compensation C.V.A.E.)		335 546,00
74		Dotations et participations	260 000,00	266 204,66
	744	F.C.T.V.A.	10 187,00	10 187,19
	74718	autres participations de l'Etat	117,00	1 205,87
	7473	participation du Département	290,00	290,00
	74748	participations autres communes	10 000,00	10 122,62
	74751	groupement de collectivités : G.F.P. de rattachement	74 632,00	74 632,00
	7478	participations d'autres organismes	3 600,00	9 022,98
	7482	compensation pour perte de taxe additionnelle	9 650,00	0,00
	748313	D.C.R.T.P.	22 473,00	22 473,00
	74833	compensation au titre de la C.E.T.	43 087,00	43 087,00
	74834	compensation exonération de taxes foncières	65 684,00	65 684,00
	7485	dotation pour les titres sécurisés	20 280,00	29 500,00
75		Autres produits de gestion	135 135,00	149 804,75
	752	revenus des immeubles	135 000,00	149 529,49
	7588	autres produits divers de gestion courante	135,00	275,26
77		Produits exceptionnels	2 500,00	2 667,16
	773	mandats annulés sur exercices antérieurs		160,00
	7788	autres produits exceptionnels	2 500,00	2 507,16

en date du 18/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 20240415DCM06

78		<i>Reprises provisions semi-budgétaires</i>	5 000,00	5 000,00
	7817	reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	5 000,00	5 000,00
042		<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	1 213,00	1 212,48
	777	quote-part subventions investissement transférables compte de résultat	1 213,00	1 212,48
Total des recettes de l'exercice			3 310 063,00	3 809 544,46
002		<i>Excédent antérieur reporté</i>	4 121 150,00	4 121 150,54
TOTAL			7 431 213,00	7 930 695,00

Section d'investissement 2023

Les dépenses et recettes d'investissement de l'exercice se sont élevées respectivement à 1 101 498,17 € et 1 559 085,94 €, soit un excédent de 457 587,77 €.

Le solde d'exécution négatif reporté de 2022 pour 18 912,58 € et les dépenses 2023 forment au total 1 120 410,75 € laissant apparaître un résultat de clôture excédentaire cumulé de + 438 675,19 €.

L'état des restes à réaliser de dépenses qui s'établit à 80 000,00 € porte sur l'achèvement de travaux de clôture après la démolition du bâti 36 rue de la Paille pour 3 200,00 € (article 2115), le remplacement de 2 portes avec oculus et l'installation d'un lecteur de badges à la mairie pour 3 193,00 € (article 21311), l'étude et des travaux de ventilation à la salle de tennis de table pour 2 730,00 € (article 21318), de l'équipement de téléphonie wifi au centre Saint Christophe pour 3 486,00 € (article 2183) ainsi que sur les opérations individualisées de la mairie 5 040,00 €, des pistes couvertes de padel (3 877,00 €), du cabinet dentaire (25 000,00 €) et le solde à devoir pour les études de la maison de santé pluridisciplinaire (33 474,00 €).

L'état des restes à réaliser de recettes qui se monte à 134 173,00 € intéresse la construction du cabinet dentaire, savoir 102 900,00 € de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et 31 273,00 € du Conseil départemental suivant la convention de relance territoires – Département 2020-2022.

Considérant que l'excédent d'investissement 2023 à reporter en 2024 s'élève à 438 675,19 €, que les restes à réaliser de dépenses sont de 80 000,00 € et ceux de recettes de 134 173,00 €, il sera proposé de ne porter aucun crédit à l'article 1068, « excédent de fonctionnement capitalisé »

en date du 18/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 20240415DCM06

Compte administratif dépenses 2023		Prévu 5 610 000,00	Réalisé 1 120 410,75	A réaliser 80 000,00
article 001 : solde d'exécution négatif reporté		18 913,00	18 912,58	
chapitre 020 : dépenses imprévues		148 874,00		
chapitre 20 : immobilisations incorporelles		10 600,00	867,48	
article 2051 : concessions et droits similaires		10 600,00	867,48	
chapitre 21 : immobilisations corporelles		1 609 400,00	199 912,36	12 609,00
article 2111 : terrains nus		25 000,00		
article 2115 : terrains bâtis		950 000,00		3 200,00
article 2128 : autres agencements et aménagements de terrains		25 000,00	17 599,08	
article 21311 : hôtel de ville		23 800,00	14 580,00	
article 21312 : bâtiments scolaires		10 000,00	9 992,27	5 923,00
article 21318 : autres bâtiments publics		250 000,00	25 707,66	
article 2152 : installations de voirie		6 000,00		
article 2158 : autres installations techniques		165 000,00	56 495,69	
article 2161 : œuvres et objets d'art		10 000,00	10 000,00	
article 2183 : matériel de bureau et informatique		29 600,00	19 892,53	3 486,00
article 2184 : mobilier		42 600,00	15 803,90	
article 2188 : autres immobilisations corporelles		72 400,00	29 841,23	
OPERATIONS INDIVIDUALISEES		3 821 000,00	899 505,85	67 391,00
28 : nouvelle mairie		35 500,00	18 663,03	5 040,00
32 : pistes couvertes de padel		3 877,00		3 877,00
38 : chaufferie Saint Christophe		348,00	348,00	
40 : maison de santé pluridisciplinaire		33 474,00		33 474,00
42 : chaufferie maison pour tous		10 943,00	9 861,93	
43 : cabinet dentaire		894 785,00	735 693,49	25 000,00
44 : extension salle de gymnastique		901 000,00		
46 : consolidation et transformation ancienne mairie (BAT1)		1 000 000,00		
47 : gendarmerie (amélioration énergétique des logements)		71 073,00	71 073,00	
48 : halle de tennis accessibilité PMR		300 000,00		
49 : cimetière		70 000,00	63 866,40	
50 : étude couverture salle omnisports / pose panneaux photovoltaïq.		500 000,00		
chapitre 040 : opérations d'ordre entre sections		1 213,00	1 212,48	

Compte administratif recettes 2023		Prévu 5 610 000,00	Réalisé 1 559 085,94	A réaliser 134 173,00
chapitre 10 : dotations		908 926,00	917 559,86	
article 10222 : F.C.T.V.A.		315 831,00	315 831,42	
article 10223 : taxe d'aménagement		3 583,00	12 215,86	
article 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé		589 512,00	589 512,58	
chapitre 13 : subventions d'investissement		552 125,00	434 794,62	134 173,00
article 1323 : départements		44 676,00	13 402,80	
article 1326 : autres E.P.L.		70 228,00	87 070,09	31 273,00
article 1347 : Etat (D.S.I.L.)		437 221,00	334 321,73	102 900,00
chapitre 23 : immobilisations en cours		13 949,00	2 935,75	
article 2313 : constructions (révision prix négatif)			2 935,75	
article 238 : avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles		13 949,00		
chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement		3 931 204,00		
chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections		203 796,00	203 795,71	
chapitre 28 : amortissements		203 796,00	203 795,71	

Résultat au titre de l'exercice : [Recettes : 1 559 085,94 - Dépenses : (1 120 410,75 - 18 912,58 solde d'exécution négatif reporté) = 457 587,77 €]

Recettes 1 559 085,94 - Dépenses 1 120 410,75 = **Excédent d'investissement à reporter en 2024 à l'article 001..... : 438 675,19 €**
Restes à réaliser en dépenses..... : - 80 000,00 €
Différence..... : 358 675,19 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement..... : 134 173,00 €

Résultat définitif..... : 492 848,19 €
Affectation du résultat à l'article 1068 au budget 2024..... : 0,00 €

Les écritures de l'ordonnateur sont conformes aux mouvements enregistrés par le comptable public assignataire dans le compte de gestion.

Préalablement au vote, monsieur le maire quitte la salle sans prendre part à celui-ci.

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter par monsieur Joël Le Bolu, maire, le budget primitif 2023 et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
- après en avoir délibéré, à l'unanimité (présents : 14, votants : 18, exprimés : 18) :

1) donne acte de la présentation du compte administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>		<i>nsemble</i>	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 121 150,54	18 912,58		18 912,58	4 121 150,54
Opérations de l'exercice	3 166 770,10	3 809 544,46	1 101 498,17	1 559 085,94	4 268 268,27	5 368 630,40
Totaux	3 166 770,10	7 930 695,00	1 120 410,75	1 559 085,94	4 287 180,85	9 489 780,94
Résultat de clôture		4 763 924,90		438 675,19		5 202 600,09
Restes à réaliser			80 000,00	134 173,00	80 000,00	134 173,00
Totaux cumulés	3 166 770,10	7 930 695,00	1 200 410,75	1 693 258,94	4 367 180,85	9 623 953,94
Résultats définitifs		4 763 924,90		492 848,19		5 256 773,09

- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'issue du vote, madame Dumont redonne la présidence de la séance à monsieur le maire après que celui-ci se soit à nouveau installé à la table des délibérations.

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



Le secrétaire de séance

Eric NOURY

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LA CHAPELLE SAINT AUBIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21720065800037

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE LE MANS
METROPOLE ET AMENDES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBIN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	41
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	44
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	46
A5 - Etalement des provisions	47
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	52
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	57
A10.3 - Opérations liées aux cessions	58
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	59
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	60
A11 - Etat des travaux en régie	61
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	63
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	67
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	68
B1.6 - Etat des engagements reçus	69
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	70
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	72

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	73
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	74
C1.2 - Actions de formation des élus	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	78
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	83
C3.6 - Identification des flux croisés	85
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	86
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	87
D2 - Arrêté et signatures	88

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 72065	LA CHAPELLE SAINT AUBIN MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBIN	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 344
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
LE MANS METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 950 162,00	2 110,04	2 110,04	930,14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 264,07	1 287,00
2	Produit des impositions directes/population	1 038,81	716,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 624,72	1 431,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	469,41	310,00
5	Encours de dette/population	0,00	955,00
6	DGF/population	0,00	223,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,36 %	44,57 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	77,80 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,89 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 166 770,10	G	3 809 544,46
	Section d'investissement	B	1 101 498,17	H	1 559 085,94

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 121 150,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	18 912,58 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 287 180,85	= G+H+I+J	9 489 780,94
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	80 000,00	L	134 173,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	80 000,00	= K+L	134 173,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 166 770,10	= G+I+K	7 930 695,00
	Section d'investissement	= B+D+F	1 200 410,75	= H+J+L	1 693 258,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 367 180,85	= G+H+I+J+K+L	9 623 953,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	80 000,00	L	134 173,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		134 173,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 609,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
28	Opération d'équipement n° 28	5 040,00	
32	Opération d'équipement n° 32	3 877,00	
40	Opération d'équipement n° 40	33 474,00	
43	Opération d'équipement n° 43	25 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 300 000,00	1 108 352,84	0,00	0,00	191 647,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 555 000,00	1 551 325,08	0,00	0,00	3 674,92
014	Atténuations de produits	42 000,00	36 647,00	0,00	0,00	5 353,00
65	Autres charges de gestion courante	285 000,00	265 549,47	0,00	0,00	19 450,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 182 000,00	2 961 874,39	0,00	0,00	220 125,61
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	5 000,00	1 100,00			3 900,00
022	Dépenses imprévues	105 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 295 000,00	2 962 974,39	0,00	0,00	332 025,61
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 931 204,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	203 796,00	203 795,71			0,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 135 000,00	203 795,71			3 931 204,29
TOTAL		7 430 000,00	3 166 770,10	0,00	0,00	4 263 229,90
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	1 517,29	0,00	0,00	-517,29
70	Produits services, domaine et ventes div	120 215,00	146 715,59	0,00	0,00	-26 500,59
73	Impôts et taxes	2 785 000,00	3 236 422,53	0,00	0,00	-451 422,53
74	Dotations et participations	260 000,00	266 204,66	0,00	0,00	-6 204,66
75	Autres produits de gestion courante	135 135,00	149 804,75	0,00	0,00	-14 669,75
Total des recettes de gestion courante		3 301 350,00	3 800 664,82	0,00	0,00	-499 314,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	2 667,16	0,00	0,00	-167,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	5 000,00	5 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 308 850,00	3 808 331,98	0,00	0,00	-499 481,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 213,00	1 212,48			0,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 213,00	1 212,48			0,52
TOTAL		3 310 063,00	3 809 544,46	0,00	0,00	-499 481,46
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 4 121 150,54				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 600,00	867,48	0,00	9 732,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 609 400,00	199 912,36	12 609,00	1 396 878,64
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 821 000,00	899 505,85	67 391,00	2 854 103,15
	Total des dépenses d'équipement	5 441 000,00	1 100 285,69	80 000,00	4 260 714,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	148 874,00			
	Total des dépenses financières	148 874,00	0,00	0,00	148 874,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 589 874,00	1 100 285,69	80 000,00	4 409 588,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 213,00	1 212,48		0,52
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 213,00	1 212,48		0,52
	TOTAL	5 591 087,00	1 101 498,17	80 000,00	4 409 588,83
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 18 912,58			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	552 125,00	434 794,62	134 173,00	-16 842,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 949,00	2 935,75	0,00	11 013,25
	Total des recettes d'équipement	566 074,00	437 730,37	134 173,00	-5 829,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	319 414,00	328 047,28	0,00	-8 633,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	589 512,00	589 512,58	0,00	-0,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	908 926,00	917 559,86	0,00	-8 633,86
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 475 000,00	1 355 290,23	134 173,00	-14 463,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	3 931 204,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	203 796,00	203 795,71		0,29
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 135 000,00	203 795,71		3 931 204,29
	TOTAL	5 610 000,00	1 559 085,94	134 173,00	3 916 741,06

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 108 352,84		1 108 352,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 551 325,08		1 551 325,08
014	Atténuations de produits	36 647,00		36 647,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 549,47		265 549,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 100,00	203 795,71	204 895,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 962 974,39	203 795,71	3 166 770,10
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 212,48	1 212,48
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	899 505,85		899 505,85
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	867,48	0,00	867,48
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	199 912,36	0,00	199 912,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 100 285,69	1 212,48	1 101 498,17
Pour information				18 912,58
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				18 912,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 517,29		1 517,29
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	146 715,59		146 715,59
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 236 422,53		3 236 422,53
74	Dotations et participations	266 204,66		266 204,66
75	Autres produits de gestion courante	149 804,75	0,00	149 804,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 667,16	1 212,48	3 879,64
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 808 331,98	1 212,48	3 809 544,46
Pour information				4 121 150,54
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	328 047,28	0,00	328 047,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	589 512,58		589 512,58
13	Subventions d'investissement	434 794,62	0,00	434 794,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	2 935,75	0,00	2 935,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		203 795,71	203 795,71
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 355 290,23	203 795,71	1 559 085,94
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 300 000,00	1 108 352,84	0,00	0,00	191 647,16
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	44 500,00	43 841,55	0,00	0,00	658,45
60611	Eau et assainissement	11 000,00	19 910,26	0,00	0,00	-8 910,26
60612	Energie - Electricité	363 000,00	302 035,31	0,00	0,00	60 964,69
60622	Carburants	18 000,00	14 697,70	0,00	0,00	3 302,30
60623	Alimentation	63 000,00	64 511,13	0,00	0,00	-1 511,13
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	813,62	0,00	0,00	686,38
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	13 408,19	0,00	0,00	4 591,81
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	31 897,24	0,00	0,00	3 102,76
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	815,50	0,00	0,00	1 684,50
60636	Vêtements de travail	7 000,00	5 288,72	0,00	0,00	1 711,28
6064	Fournitures administratives	7 500,00	8 131,93	0,00	0,00	-631,93
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	9 883,70	0,00	0,00	116,30
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	12 930,89	0,00	0,00	69,11
6068	Autres matières et fournitures	78 000,00	73 223,17	0,00	0,00	4 776,83
6078	Autres marchandises	1 000,00	273,40	0,00	0,00	726,60
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	11 343,88	0,00	0,00	3 656,12
6132	Locations immobilières	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	22 500,00	18 120,46	0,00	0,00	4 379,54
61521	Entretien terrains	35 000,00	22 883,56	0,00	0,00	12 116,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	70 269,92	0,00	0,00	19 730,08
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	44 000,00	51 319,92	0,00	0,00	-7 319,92
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 500,00	7 227,30	0,00	0,00	-2 727,30
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	11 328,96	0,00	0,00	-1 328,96
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	18 821,14	0,00	0,00	1 178,86
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 000,00	16 933,29	0,00	0,00	21 066,71
6156	Maintenance	58 000,00	48 166,01	0,00	0,00	9 833,99
6161	Multirisques	14 000,00	13 305,42	0,00	0,00	694,58
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	7 000,00	7 307,11	0,00	0,00	-307,11
6168	Autres primes d'assurance	5 500,00	1 999,20	0,00	0,00	3 500,80
617	Etudes et recherches	5 000,00	2 382,00	0,00	0,00	2 618,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 748,96	0,00	0,00	251,04
6184	Versements à des organismes de formation	28 000,00	12 486,75	0,00	0,00	15 513,25
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	2 893,36	0,00	0,00	1 106,64
6232	Fêtes et cérémonies	67 500,00	66 234,26	0,00	0,00	1 265,74
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	1 535,51	0,00	0,00	964,49
6237	Publications	17 000,00	10 228,98	0,00	0,00	6 771,02
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	3 632,76	0,00	0,00	1 367,24
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	1 500,00	1 249,79	0,00	0,00	250,21
6257	Réceptions	4 000,00	1 706,87	0,00	0,00	2 293,13
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	7 044,32	0,00	0,00	3 955,68
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	14 146,57	0,00	0,00	-646,57
627	Services bancaires et assimilés	500,00	115,10	0,00	0,00	384,90
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	868,82	0,00	0,00	131,18
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	496,09	0,00	0,00	3,91
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	61 771,76	0,00	0,00	-1 771,76
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 500,00	2 227,40	0,00	0,00	1 272,60
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	324,06	0,00	0,00	675,94
63512	Taxes foncières	16 000,00	16 571,00	0,00	0,00	-571,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 555 000,00	1 551 325,08	0,00	0,00	3 674,92
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	15 336,68	0,00	0,00	-1 336,68
6331	Versement mobilité	17 200,00	16 829,59	0,00	0,00	370,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	850,00	835,46	0,00	0,00	14,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 400,00	17 250,78	0,00	0,00	149,22
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 550,00	2 524,34	0,00	0,00	25,66
6411	Personnel titulaire	1 026 000,00	1 025 900,88	0,00	0,00	99,12
6413	Personnel non titulaire	52 000,00	51 543,87	0,00	0,00	456,13
6417	Rémunérations des apprentis	2 000,00	204,42	0,00	0,00	1 795,58
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	135 500,00	136 330,81	0,00	0,00	-830,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	257 750,00	254 745,90	0,00	0,00	3 004,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	2 153,40	0,00	0,00	-153,40
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	13 845,58	0,00	0,00	154,42

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	50,00	3,70	0,00	0,00	46,30
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 700,00	7 914,67	0,00	0,00	-214,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	5 905,00	0,00	0,00	-2 305,00
014	Atténuations de produits	42 000,00	36 647,00	0,00	0,00	5 353,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	17 096,00	11 743,00	0,00	0,00	5 353,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	24 904,00	24 904,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	285 000,00	265 549,47	0,00	0,00	19 450,53
6531	Indemnités	74 568,00	73 294,74	0,00	0,00	1 273,26
6532	Frais de mission	2 500,00	2 102,40	0,00	0,00	397,60
6533	Cotisations de retraite	12 659,00	12 554,35	0,00	0,00	104,65
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 403,00	8 118,88	0,00	0,00	284,12
6535	Formation	5 292,00	0,00	0,00	0,00	5 292,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	52,00	99,23	0,00	0,00	-47,23
6541	Créances admises en non-valeur	1 065,00	0,00	0,00	0,00	1 065,00
6542	Créances éteintes	1 961,00	1 482,72	0,00	0,00	478,28
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 300,00	2 250,00	0,00	0,00	50,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	30 000,00	27 038,11	0,00	0,00	2 961,89
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	135 000,00	128 520,00	0,00	0,00	6 480,00
65888	Autres	200,00	89,04	0,00	0,00	110,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 182 000,00	2 961 874,39	0,00	0,00	220 125,61
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	5 000,00	1 100,00	0,00	0,00	3 900,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	1 100,00	0,00	0,00	3 900,00
022	Dépenses imprévues (e)	105 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 295 000,00	2 962 974,39	0,00	0,00	332 025,61
023	Virement à la section d'investissement	3 931 204,00	0,00			3 931 204,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	203 796,00	203 795,71			0,29
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	203 796,00	203 795,71			0,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 135 000,00	203 795,71			3 931 204,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 135 000,00	203 795,71			3 931 204,29
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 430 000,00	3 166 770,10	0,00	0,00	4 263 229,90
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	1 517,29	0,00	0,00	-517,29
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	1 517,29	0,00	0,00	-517,29
70	Produits services, domaine et ventes div	120 215,00	146 715,59	0,00	0,00	-26 500,59
70311	Concessions cimetières (produit net)	875,00	1 385,00	0,00	0,00	-510,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 440,00	5 894,00	0,00	0,00	-1 454,00
7066	Redevances services à caractère social	23 000,00	32 106,11	0,00	0,00	-9 106,11
7067	Redev. services périscolaires et enseign	89 775,00	103 193,86	0,00	0,00	-13 418,86
70688	Autres prestations de services	0,00	331,20	0,00	0,00	-331,20
7078	Autres marchandises	125,00	461,00	0,00	0,00	-336,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	3 344,42	0,00	0,00	-1 344,42
73	Impôts et taxes	2 785 000,00	3 236 422,53	0,00	0,00	-451 422,53
73111	Impôts directs locaux	1 479 760,00	1 464 999,00	0,00	0,00	14 761,00
73112	Cotisation sur la VAE	290 000,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	658 830,00	910 182,00	0,00	0,00	-251 352,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	59 489,00	59 785,00	0,00	0,00	-296,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	2 757,00	0,00	0,00	-2 757,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	20 000,00	25 752,00	0,00	0,00	-5 752,00
73221	FNGIR	48 495,00	48 495,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	41 013,00	0,00	0,00	-28 013,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	36 691,37	0,00	0,00	-36 691,37
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 426,00	101 582,01	0,00	0,00	-66 156,01
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	180 000,00	209 620,15	0,00	0,00	-29 620,15
7388	Autres taxes diverses	0,00	335 546,00	0,00	0,00	-335 546,00
74	Dotations et participations	260 000,00	266 204,66	0,00	0,00	-6 204,66
744	FCTVA	10 187,00	10 187,19	0,00	0,00	-0,19
74718	Autres participations Etat	117,00	1 205,87	0,00	0,00	-1 088,87
7473	Participat° Départements	290,00	290,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	10 000,00	10 122,62	0,00	0,00	-122,62
74751	Participat° GFP de rattachement	74 632,00	74 632,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	3 600,00	9 022,98	0,00	0,00	-5 422,98
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	9 650,00	0,00	0,00	0,00	9 650,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	22 473,00	22 473,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	43 087,00	43 087,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	65 684,00	65 684,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 280,00	29 500,00	0,00	0,00	-9 220,00
75	Autres produits de gestion courante	135 135,00	149 804,75	0,00	0,00	-14 669,75
752	Revenus des immeubles	135 000,00	149 529,49	0,00	0,00	-14 529,49
7588	Autres produits div. de gestion courante	135,00	275,26	0,00	0,00	-140,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 301 350,00	3 800 664,82	0,00	0,00	-499 314,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	2 667,16	0,00	0,00	-167,16
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	2 507,16	0,00	0,00	-7,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 308 850,00	3 808 331,98	0,00	0,00	-499 481,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 213,00	1 212,48			0,52
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 213,00	1 212,48			0,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 213,00	1 212,48			0,52
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 310 063,00	3 809 544,46	0,00	0,00	-499 481,46
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 121 150,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 600,00	867,48	0,00	9 732,52
2051	Concessions, droits similaires	10 600,00	867,48	0,00	9 732,52
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 609 400,00	199 912,36	12 609,00	1 396 878,64
2111	Terrains nus	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2115	Terrains bâtis	950 000,00	0,00	3 200,00	946 800,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 000,00	17 599,08	0,00	7 400,92
21311	Hôtel de ville	23 800,00	14 580,00	3 193,00	6 027,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	9 992,27	0,00	7,73
21318	Autres bâtiments publics	250 000,00	25 707,66	2 730,00	221 562,34
2152	Installations de voirie	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	165 000,00	56 495,69	0,00	108 504,31
2161	Oeuvres et objets d'art	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 600,00	19 892,53	3 486,00	6 221,47
2184	Mobilier	42 600,00	15 803,90	0,00	26 796,10
2188	Autres immobilisations corporelles	72 400,00	29 841,23	0,00	42 558,77
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Opération d'équipement n° 28 (2)	35 500,00	18 663,03	5 040,00	11 796,97
32	Opération d'équipement n° 32 (2)	3 877,00	0,00	3 877,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (2)	348,00	348,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (2)	33 474,00	0,00	33 474,00	0,00
42	Opération d'équipement n° 42 (2)	10 943,00	9 861,93	0,00	1 081,07
43	Opération d'équipement n° 43 (2)	894 785,00	735 693,49	25 000,00	134 091,51
44	Opération d'équipement n° 44 (2)	901 000,00	0,00	0,00	901 000,00
46	Opération d'équipement n° 46 (2)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
47	Opération d'équipement n° 47 (2)	71 073,00	71 073,00	0,00	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (2)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
49	Opération d'équipement n° 49 (2)	70 000,00	63 866,40	0,00	6 133,60
50	Opération d'équipement n° 50 (2)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 441 000,00	1 100 285,69	80 000,00	4 260 714,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	148 874,00			
Total des dépenses financières		148 874,00	0,00	0,00	148 874,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 589 874,00	1 100 285,69	80 000,00	4 409 588,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 213,00	1 212,48		0,52
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 213,00	1 212,48		0,52
13918	Autres subventions d'équipement	1 213,00	1 212,48		0,52
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 213,00	1 212,48		0,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 591 087,00	1 101 498,17	80 000,00	4 409 588,83
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		18 912,58			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	552 125,00	434 794,62	134 173,00	-16 842,62
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 676,00	13 402,80	31 273,00	0,20
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	70 228,00	87 070,09	0,00	-16 842,09
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	437 221,00	334 321,73	102 900,00	-0,73
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 949,00	2 935,75	0,00	11 013,25
2313	Constructions	0,00	2 935,75	0,00	-2 935,75
238	Avances versées commandes immo. incorp.	13 949,00	0,00	0,00	13 949,00
Total des recettes d'équipement		566 074,00	437 730,37	134 173,00	-5 829,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	908 926,00	917 559,86	0,00	-8 633,86
10222	FCTVA	315 831,00	315 831,42	0,00	-0,42
10223	TLE	3 583,00	12 215,86	0,00	-8 632,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	589 512,00	589 512,58	0,00	-0,58
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		908 926,00	917 559,86	0,00	-8 633,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 475 000,00	1 355 290,23	134 173,00	-14 463,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 931 204,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	203 796,00	203 795,71		0,29
28051	Concessions et droits similaires	4 554,00	4 553,88		0,12
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 675,00	22 674,64		0,36
28182	Matériel de transport	19 023,00	19 022,59		0,41
28183	Matériel de bureau et informatique	23 650,00	23 650,37		-0,37
28184	Mobilier	76 808,00	76 807,67		0,33
28188	Autres immo. corporelles	57 086,00	57 086,56		-0,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 135 000,00	203 795,71		3 931 204,29
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 135 000,00	203 795,71		3 931 204,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 610 000,00	1 559 085,94	134 173,00	3 916 741,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)
LIBELLE : A Nouvelle mairie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		35 500,00	A 18 663,03	5 040,00	11 796,97	B	3 446 422,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	35 500,00	18 663,03	5 040,00	11 796,97		3 446 422,19
2313	Constructions	35 500,00	18 663,03	5 040,00	11 796,97		3 433 863,03
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00		12 559,16

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		215 066,00	C 215 066,73	0,00	-0,73	D	787 513,43
13	Subventions d'investissement	215 066,00	215 066,73	0,00	-0,73		772 600,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	215 066,00	215 066,73	0,00	-0,73		472 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		14 913,43
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		2 354,27
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00		12 559,16

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	196 403,70	D - B	-2 658 908,76

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE : COURTS DE PADEL COUVERTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		3 877,00	A	0,00	3 877,00	0,00	B	500 803,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		564,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		564,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		26 263,80
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 470,80
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 317,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 476,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	3 877,00	0,00	3 877,00	0,00	0,00		473 976,10
2313	Constructions	3 877,00	0,00	3 877,00	0,00	0,00		466 364,76
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611,34

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	55 111,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611,34
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 611,34

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-445 692,56

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : CHAUFFERIE SAINT CHRISTOPHE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		348,00	A 348,00	0,00	0,00	B 127 851,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	348,00	348,00	0,00	0,00	127 851,44
21318	Autres bâtiments publics	348,00	348,00	0,00	0,00	127 851,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		76 702,00	C 76 702,06	0,00	-0,06	D 76 702,06
13	Subventions d'investissement	76 702,00	76 702,06	0,00	-0,06	76 702,06
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	39 384,00	39 384,06	0,00	-0,06	39 384,06
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	37 318,00	37 318,00	0,00	0,00	37 318,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	76 354,06	D - B	-51 149,38

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		33 474,00	A 0,00	33 474,00	0,00	B 9 498,00
20	Immobilisations incorporelles	33 474,00	0,00	33 474,00	0,00	9 498,00
2031	Frais d'études	33 474,00	0,00	33 474,00	0,00	9 498,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-9 498,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 42 (1)
LIBELLE : CHAUFFERIE MAISON POUR TOUS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 943,00	A 9 861,93	0,00	1 081,07	B 129 729,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 943,00	9 861,93	0,00	1 081,07	129 729,83
21318	Autres bâtiments publics	10 943,00	9 861,93	0,00	1 081,07	129 729,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		68 681,00	C 68 681,09	0,00	-0,09	D 68 681,09
13	Subventions d'investissement	68 681,00	68 681,09	0,00	-0,09	68 681,09
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	30 844,00	30 844,09	0,00	-0,09	30 844,09
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	37 837,00	37 837,00	0,00	0,00	37 837,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	58 819,16	D - B	-61 048,74

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)
LIBELLE : CABINET DENTAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		894 785,00	A 735 693,49	25 000,00	134 091,51	B 775 385,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	880 836,00	7 982,76	0,00	872 853,24	7 982,76
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	7 982,76	0,00	-7 982,76	7 982,76
21318	Autres bâtiments publics	880 836,00	0,00	0,00	880 836,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 949,00	727 710,73	25 000,00	-738 761,73	767 402,58
2313	Constructions	0,00	727 710,73	25 000,00	-752 710,73	767 402,58
238	Avances versées commandes immo. incorp.	13 949,00	0,00	0,00	13 949,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		205 625,00	C 60 438,55	134 173,00	11 013,45	D 60 438,55
13	Subventions d'investissement	191 676,00	57 502,80	134 173,00	0,20	57 502,80
1323	Subv. non transf. Départements	44 676,00	13 402,80	31 273,00	0,20	13 402,80
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	147 000,00	44 100,00	102 900,00	0,00	44 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 949,00	2 935,75	0,00	11 013,25	2 935,75
2313	Constructions	0,00	2 935,75	0,00	-2 935,75	2 935,75
238	Avances versées commandes immo. incorp.	13 949,00	0,00	0,00	13 949,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-675 254,94	D - B	-714 946,79

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : EXTENSION SALLE DE GYMNASTIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		901 000,00	A	0,00	0,00	901 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	901 000,00		0,00	0,00	901 000,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	901 000,00		0,00	0,00	901 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : CONSOLIDATION ET TRANSFORMATION MAIRIE BAT1

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 000 000,00	A 0,00	0,00	1 000 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		71 073,00	A 71 073,00	0,00	0,00	B 71 073,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 073,00	71 073,00	0,00	0,00	71 073,00
21318	Autres bâtiments publics	71 073,00	71 073,00	0,00	0,00	71 073,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 16 841,94	0,00	-16 841,94	D 16 841,94
13	Subventions d'investissement	0,00	16 841,94	0,00	-16 841,94	16 841,94
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	16 841,94	0,00	-16 841,94	16 841,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-54 231,06	D - B	-54 231,06

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : HALLE DE TENNIS ACCESSIBILITE PMR

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		300 000,00	A	0,00	0,00	300 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : CIMETIERE NOUVEL ESPACE CINERAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		70 000,00	A	63 866,40	0,00	6 133,60	B	63 866,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	70 000,00		63 866,40	0,00	6 133,60		63 866,40
2116	Cimetières	20 000,00		16 260,00	0,00	3 740,00		16 260,00
21316	Equipements du cimetière	50 000,00		47 606,40	0,00	2 393,60		47 606,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-63 866,40	D - B	-63 866,40

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : ETUDE COUVERTURE SALLE OMNISPORTS/POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		500 000,00	A 0,00	0,00	500 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

LA CHAPELLE SAINT AUBIN - MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBIN - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2500.00 €			28-03-2003
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Amenagement de véhicules	5	03/12/1999
L	Equipement des cuisines	10	03/12/1999
L	Gros materiel et outillage	10	03/12/1999
L	Logiciel Informatique	2	03/12/1999
L	Materiel audio-video-photo et de reproduction	5	03/12/1999
L	Materiel de Bureau	5	03/12/1999
L	Materiel de Loisirs	5	03/12/1999
L	Matériel de Telecommunication	6	03/12/1999
L	Materiel Electromenager	5	03/12/1999
L	Materiel Informatique	3	03/12/1999
L	Materiel medical	5	03/12/1999
L	Materiel sportif	5	03/12/1999
L	Mobilier Interieur	10	03/12/1999
L	Mobilier Urbain	10	03/12/1999
L	Petit materiel et outillage	5	03/12/1999
L	Vehicules legers	5	03/12/1999
L	Vehicules utilitaires	5	03/12/1999

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	1 100,00		5 000,00	6 100,00	5 000,00	1 100,00
Créances de plus 2 ans	1 100,00	14/04/2021	5 000,00	6 100,00	5 000,00	1 100,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 100,00		5 000,00	6 100,00	5 000,00	1 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		150 087,00	I 1 212,48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		150 087,00	1 212,48
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 213,00	1 212,48
020	Dépenses imprévues	148 874,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 212,48	80 000,00	18 912,58	100 125,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 454 414,00	III 531 842,99
Ressources propres externes de l'année (a)		319 414,00	328 047,28
10222	FCTVA	315 831,00	315 831,42
10223	TLE	3 583,00	12 215,86
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 135 000,00	203 795,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	4 554,00	4 553,88
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 675,00	22 674,64
28182	Matériel de transport	19 023,00	19 022,59
28183	Matériel de bureau et informatique	23 650,00	23 650,37
28184	Mobilier	76 808,00	76 807,67
28188	Autres immo. corporelles	57 086,00	57 086,56
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 931 204,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	531 842,99	134 173,00	0,00	589 512,58	1 255 528,57

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 100 125,06
Ressources propres disponibles	IV 1 255 528,57
Solde	V = IV – II (3) 1 155 403,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2023	maison pour tous	840,00	0,00	0
04/01/2023	SCULPTURE AVENIR 130CM OEUVRE UNIQUE	10 000,00	0,00	0
05/01/2023	ACQUISITION GOUGEON 36 RUE DE LA PAILLE AA198+AA280+AA282	591,00	0,00	0
06/01/2023	BANCS	1 035,60	0,00	1
10/01/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
16/01/2023	LOGEMENT GENDARMERIE 43 RUE EUROPE ADOUCCISSEUR EAU	1 570,00	0,00	0
17/01/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	565,20	0,00	0
24/01/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	1 494,76	0,00	0
31/01/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	273,20	0,00	0
31/01/2023	ORDINATEUR PORTABLE POUR SECRETARIAT ST / MAIRIE	1 074,00	0,00	1
31/01/2023	LICENCES ORDINATEUR PORTABLE POUR SECRETARIAT ST / MAIRIE	519,48	0,00	1
31/01/2023	ENSEMBLE CONSOLE SON POUR SALLE DE SPECTACLE	4 929,61	0,00	5
07/02/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
13/02/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	222,67	0,00	0
14/02/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	2 160,00	0,00	0
17/02/2023	TABLES (X5) PLIANTES CELIA POUR SALLE DES BUIS	2 182,61	0,00	1
22/02/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 713,88	0,00	0
06/03/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
06/03/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	56 691,79	0,00	0
08/03/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	-137,24	0,00	0
16/03/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	223,33	0,00	0
21/03/2023	LICENCES TSE ET ANTIVIRUS DU 1.03 AU 31.10.2023 POUR PC TELETRAVAIL ENFANCE	348,00	0,00	1
22/03/2023	MAIRIE 2 RUE DE L'EUROPE	3 780,00	0,00	0
24/03/2023	BUSTE DE MARIANNE - MODELE DUBOIS POUR MAIRIE	964,80	0,00	1
31/03/2023	maison pour tous	1 607,15	0,00	0
31/03/2023	maison pour tous	252,00	0,00	0
04/04/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	100 229,15	0,00	0
13/04/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	224,21	0,00	0
13/04/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
14/04/2023	maison pour tous	188,40	0,00	0
14/04/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	390,00	0,00	0
19/04/2023	JARDINIÈRES (*6) POUR RUE DE LA REPUBLIQUE	2 076,00	0,00	1
28/04/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	41 194,78	0,00	0
03/05/2023	SALLE OMNISPORTS	5 526,00	0,00	0
04/05/2023	maison pour tous	5 686,78	0,00	0
05/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	12 796,38	0,00	0
05/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTÉ 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	360,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	224,44	0,00	0
10/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
11/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	36 917,84	0,00	0
24/05/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 320,00	0,00	0
24/05/2023	BALAYEUSE SW750 POUR SALLE POLYVALENTE	3 942,43	0,00	5
26/05/2023	CARRIOLE RABO 7036 POUR ECOLE	575,00	0,00	1
26/05/2023	AUTOLAVEUSE POUR MAISON POUR TOUS	3 583,44	0,00	5
30/05/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	1 396,96	0,00	0
30/05/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	245,57	0,00	0
31/05/2023	GALETTES (X8) MULTICOLORES POUR ECOLE	230,00	0,00	1
31/05/2023	COLONNES (X2) HAUTE A BACS INCOLORES HÊTRE MOBINATHAN POUR ECOLE	596,00	0,00	1
31/05/2023	BAC A LIVRES 2 CASES BAS A ROULETTES TEINTE HÊTRE POUR ECOLE	172,00	0,00	1
01/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 405,98	0,00	0
02/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	6 026,62	0,00	0
06/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	46 799,83	0,00	0
06/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	4 244,02	0,00	0
06/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	13 128,19	0,00	0
06/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	13 002,70	0,00	0
07/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	13 205,69	0,00	0
08/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
08/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	330,00	0,00	0
08/06/2023	LAVE VAISSELLE A CAPOT ELEVAGE AUTOMATIQUE POUR RESTAURANT SCOLAIRE	10 620,00	0,00	5
08/06/2023	ORIFLAMMES (*6) AVEC NOUVEAU LOGO COMMUNE	1 320,84	0,00	1
09/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	-32,14	0,00	0
09/06/2023	DEVIDOIR MURAL POUR STATION DE LAVAGE SERVICE TECHNIQUE	274,80	0,00	1
12/06/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	225,53	0,00	0
13/06/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	1 281,00	0,00	0
16/06/2023	AFFUTEUR DE FORÊTS 2,5 A 19 MM POUR ATELIER	382,80	0,00	1
22/06/2023	TONDEUSE THERMIQUE TRACTEE KAAZ SP53 HXPRO 53 CM	1 722,22	0,00	1
26/06/2023	PANNEAUX (*2) VILLES ET VILLAGES FLEURIS AVEC 3 FLEURS	534,00	0,00	1
30/06/2023	COFFRE DE RANGEMENT 1200L POUR JARDIN ECOLE	199,00	0,00	1
04/07/2023	TABOURETS (*10) POUR SALLE DE REUNION SERVICE TECHNIQUE	405,60	0,00	1
05/07/2023	gendarmerie et 9 logements	71 073,00	0,00	0
05/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
06/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	298,80	0,00	0
10/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	15 243,34	0,00	0
10/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	3 343,13	0,00	0
10/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	5 040,53	0,00	0
10/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	33 591,78	0,00	0
10/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 557,12	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	10 314,20	0,00	0
12/07/2023	VISSEUSE - PERCEUSE SANS FIL POUR ATELIER	478,80	0,00	1
21/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	7 922,69	0,00	0
24/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	21 072,07	0,00	0
26/07/2023	école	5 285,87	0,00	0
26/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	223,55	0,00	0
26/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	20 853,06	0,00	0
28/07/2023	ateliers municipaux	4 427,28	0,00	0
28/07/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 331,28	0,00	0
28/07/2023	PORTEUR 3 SELLES POUR ECOLE	209,00	0,00	1
28/07/2023	POSTE LED CD /MP3/USB/BLIET 2W POUR ECOLE	83,20	0,00	1
28/07/2023	BROUETTE DE JARDIN POUR ECOLE	83,90	0,00	1
28/07/2023	ROBOT DE TONTE CEORA 546 HUSQVARNA TERRAINS DE FOOTBALL	37 426,20	0,00	10
01/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	8 160,23	0,00	0
01/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	54 972,38	0,00	0
01/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	21 574,79	0,00	0
02/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	2 268,11	0,00	0
02/08/2023	REFRIGERATEUR MRFVC 3501 327L LIEBHERR POUR RESTAURANT SCOLAIRE	1 056,00	0,00	1
03/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	11 417,84	0,00	0
03/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	8 487,66	0,00	0
03/08/2023	TELEPHONE PORTABLE SAMSUNG GALAXY A14 POUR GARDIEN COMPLEXE SPORTIF	199,08	0,00	1
04/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
04/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 240,19	0,00	0
04/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	24 043,33	0,00	0
05/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	270,00	0,00	0
05/08/2023	ECRANS (*15) D'ORDINATEUR POUR ECOLE	2 802,00	0,00	3
06/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	223,55	0,00	0
07/08/2023	école	4 706,40	0,00	0
10/08/2023	BAINS DE SOLEIL (*6) POUR BASSIN APPRENTISSAGE	269,70	0,00	1
14/08/2023	Centre Saint Christophe	348,00	0,00	0
24/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	-983,32	0,00	0
24/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	-1 053,78	0,00	0
25/08/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	4 192,34	0,00	0
28/08/2023	ROULEAU AERATEUR (SCARIFICATEUR PORTE WIEDENMANN) SERVICE TECHNIQUE	8 685,00	0,00	10
31/08/2023	TABOURET REGLABLE A ROULETTES	120,23	0,00	1
31/08/2023	CHAISES (*10) CLUNY COULEUR PRUNE ECOLE	897,30	0,00	1
31/08/2023	CHAISES A ROULETTES (*2) FLASHY COULEURS PRUNE ET NOIR	261,83	0,00	1
04/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	42 747,35	0,00	0
05/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	240,00	0,00	0
05/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	223,55	0,00	0
06/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	10 649,16	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 115,76	0,00	0
07/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	389,28	0,00	0
18/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	449,40	0,00	0
21/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 587,18	0,00	0
21/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	2 094,22	0,00	0
21/09/2023	BLOC MODULES GRANDE PENTE POUR GYMNASTIQUE ECOLE	109,86	0,00	1
25/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	-66,83	0,00	0
27/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 053,78	0,00	0
27/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	2 314,45	0,00	0
28/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	7 472,71	0,00	0
28/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 700,75	0,00	0
28/09/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	21 179,10	0,00	0
29/09/2023	ONDULEUR EATON ELLIPSE ECO 650 POUR ECOLE	142,80	0,00	1
03/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	-241,82	0,00	0
03/10/2023	BACS ET CHARIOT POUR BIBLIOTHEQUE	322,98	0,00	1
03/10/2023	ENCEINTE PORTABLE 500W BLUETOOTH POR ECOLE ELEMENTAIRE	281,00	0,00	1
04/10/2023	MAIRIE 2 RUE DE L'EUROPE	10 800,00	0,00	0
06/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	991,68	0,00	0
06/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	223,78	0,00	0
06/10/2023	CHARIOT 500KG 1M/0,7M POUR DEMENAGEMENTS	269,28	0,00	1
08/10/2023	MOBILIERS POUR BIBLIOTHEQUE	2 107,20	0,00	10
09/10/2023	AMENAGEMENT D'UN ESPACE CINERAIRE ALLEE DU SOUVENIR SEPTEMBRE 2023	5 160,00	0,00	0
09/10/2023	AMENAGEMENT D'UN ESPACE CINERAIRE ALLEE DU SOUVENIR SEPTEMBRE 2023	47 606,40	0,00	0
10/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	210,00	0,00	0
10/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	1 811,36	0,00	0
11/10/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	1 188,00	0,00	0
11/10/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	660,00	0,00	0
13/10/2023	bassin d'apprentissage	7 158,83	0,00	0
24/10/2023	DEFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE LIFELINE DEFIBTECH SITE CABINET DENTAIRE	1 952,16	0,00	1
24/10/2023	AO354 DRAINAGE AU PIED DE TALUS DU CABINET DENTAIRE TRAVAUX COMPLEMENTAIRE	759,60	0,00	0
24/10/2023	AO354 DRAINAGE AU PIED DE TALUS DU CABINET DENTAIRE TRAVAUX COMPLEMENTAIRE	3 518,40	0,00	0
27/10/2023	BOITE A LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE	550,80	0,00	1
31/10/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	349,20	0,00	0
02/11/2023	TOUR EXPOSITION LABYRINTH ET ETAGERE POUR BIBLIOTHEQUE	4 200,00	0,00	10
04/11/2023	MOBILIERS POUR BIBLIOTHEQUE	2 792,55	0,00	10
07/11/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2023 / ANNEE 2022-2023	178,80	0,00	0
09/11/2023	AMENAGEMENT D'UN ESPACE CINERAIRE ALLEE DU SOUVENIR SEPTEMBRE 2023	11 100,00	0,00	0
15/11/2023	NOUVELLE MAIRIE 2019-2020-2021-2022	11 054,88	0,00	0
17/11/2023	AO354 DRAINAGE AU PIED DE TALUS DU CABINET DENTAIRE TRAVAUX COMPLEMENTAIRE	3 704,76	0,00	0
21/11/2023	PANNEAU ET ECRANS D'AFFICHAGE LUMINEUX CHARTE GRAPHIQUE	2 880,00	0,00	4
23/11/2023	BANCS (*2) AIRE DE JEU BERLIN	1 158,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/11/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	629,12	0,00	0
30/11/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 602,01	0,00	0
30/11/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 552,97	0,00	0
30/11/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	4 193,40	0,00	0
01/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	225,31	0,00	0
04/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	1 162,03	0,00	0
04/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	302,88	0,00	0
05/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	468,02	0,00	0
06/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	-316,38	0,00	0
06/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	-104,24	0,00	0
08/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	150,00	0,00	0
12/12/2023	nouvelle mairie	580,00	0,00	0
12/12/2023	Centre Saint Christophe	6 768,00	0,00	0
12/12/2023	SALLE OMNISPORTS	339,60	0,00	0
12/12/2023	salle des Tribunes	810,00	0,00	0
12/12/2023	PHOTOCOPIEUR MAISON POUR TOUS	2 856,00	0,00	3
12/12/2023	PHOTOCOPIEUR CENTRE SAINT CHRISTOPHE	2 856,00	0,00	3
12/12/2023	PHOTOCOPIEUR ASCA	3 420,00	0,00	3
12/12/2023	FOURNITURE ET POSE ENSEIGNES L'ESCALE	580,00	0,00	0
14/12/2023	TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT TALUS VC 304	16 133,16	0,00	0
14/12/2023	ROUTE DU MANS			
14/12/2023	SOUTÈNEMENT ABORDS DU CALVAIRE	1 465,92	0,00	0
14/12/2023	INSTALLATION SYSTEME WIFI SALLE OMNISPORTS	6 741,73	0,00	3
19/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	110,81	0,00	0
27/12/2023	CABINET DENTAIRE CPTE 2131 / ANNEE 2024-2313 / ANNEE 2022-2023	247,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 097 722,26	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
21/12/2023	PHOTOCOPIEURS SHARP MN-2614-N POUR ASCA - MARCHE 2016/12	2 736,00	5	2 736,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	PHOTOCOPIEUR SHARP MX -M266N ST CHRISTOPHE - MARCHE 2016/12	1 950,00	5	1 950,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		4 686,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
21/12/2023	tondeuse Pro Iseki SF 333 - BIEN n°647 - Amort. 5	30 134,42	5	30 134,42	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	Ecran poste informatique école élémentaire	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	Ecran pour poste informatique école élémentaire	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	Ecran pour poste informatique école élémentaire	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	Ecran poste informatique école élémentaire	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	Ecran pour poste informatique école élémentaire	119,00	1	119,00	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	PHOTOCOPIEUR SHARP MX-414N POUR MAIRIE -BIEN N° 1	7 384,80	5	7 384,80	0,00	0,00	0,00
21/12/2023	UNITE CENTRALE POUR SERVICE TECHNIQUE - BIENS N 1	1 775,09	1	1 775,09	0,00	0,00	0,00
Divers							
21/12/2023	Tondeuse Pro KAAZ Type LM 5360 HXA - Bien n° 773	1 285,70	1	1 285,70	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		41 175,01					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					148 209,06	37 052,34										1 479,78	4 631,53	
COMMUNE DE LA CHAPELLE ST AUBIN	1997	P	Garantie 3 logts. PLA au dessus commerces	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	148 209,06	37 052,34	7,08	A	R	4,300	R		3,550	A-1		1 479,78	4 631,53	
TOTAL GENERAL					148 209,06	37 052,34										1 479,78	4 631,53	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 808 331,98
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	1,66	9,66	8,66	0,00	8,66
Adjoint administratif	C	4,00	1,66	5,66	5,66	0,00	5,66
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	6,44	19,44	19,44	0,00	19,44
Adjoint technique	C	6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique ppal 1ere cl	C	1,00	1,78	2,78	2,78	0,00	2,78
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	1,66	5,66	5,66	0,00	5,66
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	8,90	33,90	32,90	0,00	32,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				4 585,43		
Adjoint administratif	C	ADM		4 585,43	A	CDD Remplacement agent congé maternité
TOTAL GENERAL				4 585,43		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 610 000,00	1 120 410,75	80 000,00	4 409 589,25
RECETTES	5 610 000,00	1 559 085,94	134 173,00	3 916 741,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 430 000,00	3 166 770,10	0,00	4 263 229,90
RECETTES	7 431 213,00	7 930 695,00	0,00	-499 482,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 610 000,00	1 120 410,75	80 000,00	4 409 589,25
RECETTES	5 610 000,00	1 559 085,94	134 173,00	3 916 741,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 430 000,00	3 166 770,10	0,00	4 263 229,90
RECETTES	7 431 213,00	7 930 695,00	0,00	-499 482,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 040 000,00	4 287 180,85	80 000,00	8 672 819,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 041 213,00	9 489 780,94	134 173,00	3 417 259,06

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 610 000,00	1 120 410,75	80 000,00	4 409 589,25
RECETTES	5 610 000,00	1 559 085,94	134 173,00	3 916 741,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 430 000,00	3 166 770,10	0,00	4 263 229,90
RECETTES	7 431 213,00	7 930 695,00	0,00	-499 482,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 040 000,00	4 287 180,85	80 000,00	8 672 819,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 041 213,00	9 489 780,94	134 173,00	3 417 259,06

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|---|---|

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	6 228 299,00	5,37	28,69	1,00	1 759 926,00	6,12
TFPNB	63 291,00	8,88	34,40	1,00	21 772,00	8,88
CFE	3 730 669,00	3,76	13,18	1,00	494 654,00	3,53
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	120 839,00	7,19	13,20	1,00	15 951,00	7,19
TOTAL	10 143 098,00	5,16			2 292 303,00	5,79

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Le MAIRE.
A La Chapelle-Saint-Aubin, le 15/04/2024
Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A La Chapelle-Saint-Aubin, le 15/04/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BOURBLANC Alain	
BRETON Martine	
CZINOBER Laure	
DAINNE Carole	
DU GRAND PLACITRE Marie-Christine	
DUMONT Valérie	
FOURNIER Thierry	
GARNIER Dominique	
GIRARD Franck	
KRYGIER Sophie	
LAUNAY Martine	
LE BOLU Joël	
LEMESLE Régis	
MAUBOUSSIN Philippe	
NOURY Eric	
POTELOIN Vanessa	
PRIGENT Jean-Pierre	
ROMAIN Jean-Philippe	
VAN HAAFTEN Marika	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Chapelle-Saint-Aubin,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Le MAIRE.
 A La Chapelle-Saint-Aubin, le 15/04/2024
 Le MAIRE



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A La Chapelle-Saint-Aubin, le 15/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BOURBLANC Alain	
BRETON Martine	
CZINOBER Laure	
DAINNE Carole	Procuratry à BRETON Martine
DU GRAND PLACITRE Marie-Christine	
DUMONT Valérie	
FOURNIER Thierry	
GARNIER Dominique	Procuratry à DUMONT Valérie
GIRARD Franck	Procuratry à LEMESLE Régis
KRYGIER Sophie	
LAUNAY Martine	
LE BOLU Joël	<i>a quitté la salle, n'a pas pris part au vote</i>
LEMESLE Régis	
MAUBOUSSIN Philippe	
NOURY Eric	
POTELOIN Vanessa	
PRIGENT Jean-Pierre	Procuratry à LAUNAY Martine
ROMAIN Jean-Philippe	
VAN HAAFTEN Marika	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A La Chapelle-Saint-Aubin, le